

**ORIENTATION SIXIEME**  
**RENTREE 2023**

<b>DATE</b>	<b>QUE SE PASSE-T-IL ?</b>
7 mars	Transmission du volet 1 AFFELNET fiche de liaison cm2/6 <sup>ème</sup> <b>OBLIGATOIRE : FOURNIR UN JUSTIFICATIF EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE A LA RENTREE PROCHAINE</b>
27-31 mars	Transmission du volet 2 AFFELNET fiche de liaison cm2/6 <sup>ème</sup>
3 avril	<b>Date limite de retour des volets 2 AFFELNET au directeur de l'école avec toutes les pièces justificatives en cas de demande de dérogation.</b>
Avant le 7 avril	Transmission aux familles de la <b>proposition</b> de poursuite de scolarité : passage en sixième, maintien ou orientation.
Entre le 3 et le 14 avril	Transmission aux familles des accusés de réception de demandes de dérogation
Avant le 5 mai	Transmission aux familles de la <b>décision</b> de poursuite de scolarité
Dès le 13 juin	Résultats des affectations Les Directeurs et les collèges d'accueil notifient aux familles les décisions d'affectation.
A partir du 14 juin	Les collèges procèdent aux inscriptions